

EXTRAIT DU PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Jean Moulin-Maison des Écrits

Objectifs éducatifs de l'association :

L'association EVADE a établi un projet associatif qui présente les grandes orientations de l'association. Il donne sens et fixe le cadre général à l'action d'Evade, en positionnant les valeurs et objectifs éducatifs poursuivis, développés dans le projet Éducatif Global porté par l'association.

Les objectifs éducatifs sont fondés sur les principes de l'éducation nouvelle et des méthodes actives :

- rendant l'enfant acteur et responsable de son développement
- donnant un sens éducatif aux actions et aux activités, en développant des pratiques éducatives ludiques
- chargeant les actions de leur sens, en opposition à une vision consumériste des activités.

Ils visent à aider l'enfant à comprendre, à être autonome, à s'émanciper, et intègrent la notion de plaisir comme moteur du développement, des apprentissages, des découvertes et de la construction de soi.

Les objectifs éducatifs sont :

- D'un point de vue social, d'accueillir tous les enfants et leurs familles, dans le respect de leur singularité et de leur différence en recherchant les moyens de lutter contre les inégalités
- D'un point de vue éducatif :
 - de favoriser la création et l'expression, en respectant les besoins et les caractéristiques propres à chaque âge
 - de veiller à ce que l'enfant prenne soin de lui et des autres : hygiène, santé, alimentation, sommeil, prévention des violences
 - de favoriser le respect mutuel et l'image de soi, aider l'enfant à dépasser ses limites et surmonter ses propres obstacles, en lui faisant vivre des situations de réussite et en l'aidant à les conscientiser
 - d'accompagner les enfants dans leur scolarisation :
 - d'édifier un mode de rapport aux autres (place dans le groupe, savoir être, règle de vie...) et promouvoir des valeurs : écoute, coopération, entraide, solidarité
 - de transmettre le plaisir de participer et de partager
 - de favoriser les échanges avec autrui et la coopération :
 - de favoriser le « vivre ensemble », la socialisation : former les enfants aux valeurs citoyennes dans le respect de l'autre, des règles collectives et des obligations inhérentes à la vie de la cité, en participant activement aux animations et aux grandes manifestations de la ville.
 - de renforcer les conditions de la participation des familles en lien avec l'association, l'école et le quartier, en créant de multiples occasions de rencontre et en convoquant leurs compétences dans des activités partagées avec l'enfant
 - d'instaurer et dynamiser des partenariats avec l'ensemble de la communauté éducative afin d'améliorer la continuité et la cohérence des projets.

Objectifs pédagogiques et opérationnels de l'ALSH :

- A) Favoriser l'ouverture culturelle avec des pratiques artistiques et langagières, la lecture et l'écriture et autour du langage
 - Développer les pratiques artistiques
 - Développer les pratiques langagières
 - Accompagner le développement du langage

- B) Favoriser le vivre ensemble et l'épanouissement personnel
 - Permettre la socialisation et la vie en collectivité, la mixité
 - Développer les notions et valeurs citoyennes (tolérance, écoute, respect, bienveillance)
 - Accompagner le développement et le bien être de chaque enfant

- C) Engendrer le développement du lien, école-famille-quartier
 - Permettre des temps d'échange autour de création, de débat ou de temps communs
 - Participer aux actions ville avec des activités de loisirs
 - Développer les actions communes et les partenariats

Présentation de l'équipement :

L'ALSH dispose de différents espaces aménagés qui peuvent évoluer :

- des espaces d'accueil avec sanitaires enfants, vestiaires et espaces aménagés
- 2 salles d'expression
- une ludothèque
- une cuisine pédagogique équipée, utilisable pour le goûter des enfants
- 2 salles art plastique
- un espace « petit » aménageable pour la sieste
- une buanderie
- 2 restaurants scolaires
- un bureau équipe (avec infirmerie)
- un espace douche enfant
- 2 cours avec jeux fixés, dont une avec terrasse
- 1 salle motricité (utilisée par l'école)

Rôle de chacun :

◆ Le rôle du directeur de territoire éducatif & ALSH :

Le directeur est garant du projet pédagogique. Il se doit de le présenter à l'ensemble de l'équipe afin d'orienter l'équipe sur les objectifs pré-définis.

Il doit s'assurer de la sécurité :

- Des enfants sur les trajets en bus et à pieds, dans les locaux et à l'extérieur
- Des personnes travaillant dans les locaux.

Il a un rôle d'informateur auprès des parents (sur les activités, le comportement de leurs enfants, les modalités d'accueil et d'inscription...), des enfants et de l'équipe pédagogique (sur l'ensemble du fonctionnement, sur la pédagogie).

Il a un rôle de formateur auprès de l'équipe d'animation et d'évaluation tant sur le travail de l'équipe que sur le fonctionnement et la pédagogie.

Il veille à la bonne organisation (application des règles de sécurité des biens et des personnes, respect de la loi, gestion du matériel et des locaux, gestion administrative et financière, optimisation du fonctionnement).

Il doit mettre à la disposition de l'équipe des outils pédagogiques.

Il doit rendre compte des périodes avec des bilans écrits et oraux.

◆ Le rôle de l'animateur remplaçant de direction :

Il assurera le fonctionnement défini en équipe lors des absences du directeur et sera en animation le reste du temps. Dans ce cas, son rôle rejoint celui de l'animateur permanent, et :

Il doit veiller à la répartition des activités selon les espaces aménagés.

Il doit accompagner les animateurs tant sur la préparation et le déroulement des activités que sur la pédagogie à mettre en place.

Il seconde le directeur sur l'application du projet pédagogique et peut aider dans l'évaluation de l'équipe.

Il veille au bon fonctionnement.

◆ Le rôle de l'animateur professionnel permanent :

Les animateurs permanents travaillent toute l'année sur la structure. Ils connaissent donc bien la structure, son fonctionnement, ses atouts et ses points faibles et ils sont en première ligne dans la mise en œuvre du projet pédagogique dont ils sont partie prenante.

A ce titre, ils ont un rôle de référent tant pour conseiller que pour dynamiser l'équipe. Ils doivent être force de propositions. Ils ont plusieurs missions:

- Élaborer, mettre en place, suivre et évaluer des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique.
- Créer des outils pédagogiques.
- Animer des activités auprès du public.
- Dynamiser les équipes d'animateurs.
- Accompagner (en lien avec la direction) les animateurs vacataires et/ou en formation.
- Assister aux réunions de l'équipe pédagogique.
- Participer aux projets de l'association et appliquer ses objectifs éducatifs.
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité, d'hygiène et de santé.

♦ **Le rôle de chaque encadrant :**

L'encadrant est responsable de chaque enfant et doit être capable :

- D'assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant : veiller à ce que l'enfant ne soit pas et ne se mette pas en danger.
- D'animer, préparer et ranger ses activités.
- De faire vivre ses qualités personnelles :
 - l'encadrant dynamique et motivé assurera une ambiance agréable et conviviale,
 - l'encadrant responsable et autonome assurera la sécurité de chacun,
 - l'encadrant créatif et innovant permettra à l'enfant de découvrir son environnement,
 - l'encadrant qui sera à l'écoute des enfants pourra comprendre ses attentes et ses besoins et prendre en compte les spécificités de chacun,
 - l'encadrant formateur apportera ses savoirs, savoir faire et savoir être,
 - l'encadrant respectueux, tolérant et exigeant pourra aider les enfants à comprendre les valeurs et notions insufflées, et pourra aider l'enfant à grandir
 - l'encadrant doit faire face aux imprévus et s'adapter afin d'assurer le meilleur déroulement possible,
 - l'encadrant sera discret face aux problèmes personnels des familles,
 - l'encadrant saura faire preuve d'autorité en mélangeant diplomatie et rigueur,
 - l'encadrant s'oblige à un langage correct et respectueux.
 - D'être référent du bon déroulement des activités et de la journée,
- D'être curieux, inventif, original et amusant,
- D'être une personne de ressource et de soutien,
- D'être cohérent dans ce qu'il dit et ce qu'il fait,
- D'instaurer un cadre relationnel favorisant le respect mutuel et la convivialité
- De respecter et appliquer les consignes particulières, de sécurité
- D'avoir connaissance et respecter les projets pédagogiques et de fonctionnements

Journée type :

- **7h45 à 8h :** Rappel sur les informations de la journée (regarder systématiquement les informations sur le tableau et le tableau de répartition), préparation des activités et des temps d'accueil.
- **8h à 9h30 : Accueil matin et temps libre :**

Les enfants peuvent être au calme à l'intérieur (à respecter impérativement) ou être à l'extérieur. Il est proposé des ateliers où les enfants peuvent venir et rester librement.

Les enfants choisissent les activités qu'ils veulent pratiquer dans la journée.

- **9h30 : Rassemblement**

Avant le démarrage des activités, les enfants sont rassemblés dans l'espace accueil. Le tableau des rituels permet d'expliquer les règles de vie et de présenter les activités. Celles-ci auront été préalablement présentées aux enfants enfin qu'ils choisissent celles qu'ils préfèrent pour s'y inscrire.

- **9h45 à 11h15 : Temps d'animation :**

Des activités artistiques et langagières sont proposées tous les jours : danse, théâtre, arts plastiques, mimes, peinture...

Les projets d'activités sont pensés à la période. Cela permet aux enfants de ne pas être seulement dans de la découverte d'une pratique artistique. Il est possible d'aller beaucoup plus loin avec les enfants. A la fin de la période, ils auront acquis des bases, leur imaginaire et leur créativité auront pu s'exprimer davantage avec le temps.

- **11h30 à 12h : Temps libre avant repas**

Les enfants peuvent jouer librement, le rythme de vie d'un enfant est constitué de moments où leur attention est captée et d'autres où ils ont du temps libre qu'ils organisent comme ils le souhaitent. Les enfants restent dehors

afin de ne pas déranger les autres qui peuvent être encore en train de ranger leur activité. Les enfants doivent, avant le repas, s'être lavés les mains, et être allés aux toilettes.

- **12h à 12h45/13h : Repas**

Le repas doit être un moment de convivialité, nous mangeons tous ensemble, un animateur par table discute avec les enfants et répond à leurs questions. Les enfants doivent dans la mesure du possible goûter à tout. La sensibilisation au goût se fait dans la durée, mais il faut proposer régulièrement et surtout donner l'exemple.

Un jeu est proposé à tous les enfants pour sortir de table calmement.

- **13h à 14h30 : Le temps calme :**

Deux animateurs se chargent du temps de sieste en accompagnant les enfants dans leur sommeil (lecture avant en dehors du dortoir et musique douce dans le dortoir). Au bout de 40 minutes, les enfants ne s'étant pas endormis, peuvent se lever sans bruit. Pour les dormeurs, le réveil se fait au rythme de chacun. Pour les + grands un temps calme (en silence) est mis en place jusqu'à 13h30, ensuite les enfants ont le choix d'activités libres (ludothèque, bricolage, jeux extérieurs).

- **14h30 : Rassemblement (rangement avec musique à 14h25) :**

Avant le démarrage des activités, les enfants sont réunis sur l'espace accueil.

Les enfants choisissent une activité pour l'après-midi et peuvent donc en changer le lendemain s'ils le souhaitent. Une fois les groupes constitués, chaque animateur part avec son groupe.

- **14h30 à 16h : Temps d'activité :**

Les activités de l'après-midi sont plus classiques (jeux extérieurs, expression libre...). Nous avons fait le choix de proposer des activités de loisirs (jeux extérieurs, grand jeu, expression libre...)

- **16h à 16h30 : Goûter :**

Le goûter est un temps de repas, il doit rester calme et convivial. C'est aussi un moment propice aux échanges et bilans de journée afin de recueillir le ressenti des enfants.

- **17h à 18h : Accueil du soir et temps libre**

Les activités sont libres : Il faut laisser à l'enfant un espace de jeu libre pour qu'il puisse au mieux trouver sa place, ses copains, mais cela reste tout de même un temps animé comme à l'accueil du matin. Les enfants peuvent être au calme à l'intérieur (à respecter impérativement) ou être à l'extérieur.

- **18h/18h15 : Fin Rangement et Point journée**

Communication famille :

Pour obtenir des informations concernant les enfants et/ou la structure vous avez à votre disposition :

- un animateur qui vous donnera des éléments sur la journée de votre enfant
- un panneau d'affichage avec le programmes d'activité, le menu, un tableau reprenant ce que votre enfant a mangé, combien de temps il a dormi, quelle activité il a fait (pour le plus petits)
- un panneau d'affichage avec le règlement intérieur des accueils de loisirs Evade et le projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

Le directeur du centre de loisirs est disponible pour toutes questions particulières et/ou difficultés rencontrées.

Évaluation :

Plusieurs critères permettent de mettre en place et d'évaluer ce projet sur l'ensemble de l'année scolaire.

Par les réunions :

Des réunions d'équipe ont lieu chaque semaine avec les animateurs Évade autour du projet pédagogique, de fonctionnement, des projets d'animations, du suivi des enfants.

Des temps de préparation ont lieu chaque après midi (sauf les jeudis), pour les animateurs Évade : autour de l'écriture des projets et bilans d'animation, de la recherche pédagogique, de la mise en place d'outil, de la préparation matérielle...

Des réunions d'équipe ont lieu chaque période avec les animateurs vacataires autour du projet pédagogique et de fonctionnement, suivi enfant et la mise en place d'activités.

Des critères quantitatifs et qualitatifs :

- Participation active des enfants aux différentes activités proposées.
- Attitudes et comportements des enfants qui feront référence à la cohérence entre l'organisation du fonctionnement et le rythme des enfants.
- Relation et satisfaction des parents.
- Ressenti de l'équipe qui traduira l'ambiance générale et le comportement des enfants
- Respect des règles de vie au quotidien (bilan et inventaire).
- Évaluation des animateurs.
- Bilan quantitatif et qualitatif qui traduira l'évaluation générale et le suivi annuel.